

LA LIBERTÉ DE L'INDIVIDU, CONDITION NÉCESSAIRE DE L'EXISTENCE DU CAPITALISME

Il nous semble nécessaire de commencer par différencier le mot « capitalisme » de trois autres mots ou expressions que l'on utilise souvent comme synonymes alors qu'il s'agit en réalité seulement des conditions de son existence : « libéralisme », « économie de marché » et « économie de marchés ».

Le libéralisme est, à l'origine, une philosophie politique qui prône la liberté des individus au détriment du pouvoir que peut exercer une personne (par exemple un souverain) ou un groupe de personnes (un gouvernement). Il part de l'hypothèse que l'homme agit pour user de sa liberté et chercher à s'affranchir des obstacles dressés sur sa route. Aussi toute atteinte à la liberté constitue-t-elle une infraction à la loi naturelle de l'homme. La défense de la liberté individuelle est la condition du respect des droits fondamentaux qui doivent être accordés à l'homme. Elle doit s'exercer dans tous les domaines, en particulier dans le domaine économique sous les formes de la liberté du travail et la liberté du commerce, conditions nécessaires du libéralisme économique qui s'exerce sous la forme du capitalisme. Celui-ci met en exergue l'esprit d'entreprise et sa conséquence, la prise de risque et n'est envisageable que dans une économie de marché, c'est-à-dire une économie décentralisée et dérégulée, par opposition à une économie planifiée, dans laquelle la concurrence s'impose dans la plupart des secteurs d'activité et les biens et les services sont échangés en fonction de prix résultant de la confrontation de l'offre et de la demande. Quant à l'économie de marchés, elle provient de la segmentation du marché en ses différentes composantes par rapport

à la nature des biens et services concernés : c'est ainsi que l'on parle du marché de l'automobile, du marché du pétrole, du marché des loisirs, du marché financier, lui-même divisé selon les titres qui y font l'objet de transactions (marché boursier pour les valeurs mobilières, marché des changes pour les monnaies¹...).

En fait, les principes socio-économiques représentés par le capitalisme ne peuvent être instaurés que s'ils recouvrent les trois réalités précédentes : libéralisme, économie de marché, économie de marchés. Ces réalités doivent être acceptées par les membres de la société où ce système existe. En particulier, doit être affichée la plus grande liberté économique possible. Se pose, alors, la question du rôle de l'État dans le fonctionnement de l'économie.

A LE LIBÉRALISME, PHILOSOPHIE À LA BASE DU CAPITALISME

Les nombreux préceptes économiques qui doivent être respectés pour qu'un système capitaliste s'impose ont été présentés au fil des siècles. Ils découlent de la philosophie du libéralisme qui entraîne des conséquences juridiques, tels le droit de propriété et la liberté des contrats, et politiques, comme l'instauration de la démocratie.

1 ■ Les principes du libéralisme

La philosophie du libéralisme nous semble pouvoir être résumée par quatre mots ou expressions : liberté, égalité, intérêt individuel, responsabilité.

-
1. Certains auteurs proposent une approche différente en estimant qu'économie de marché et capitalisme ont chacun leur spécificité et sont représentés par deux situations différentes. Par exemple, pour Fernand Braudel, la première serait caractérisée par des échanges de proximité réalisés sur des marchés transparents et réglementés tandis que le second chercherait à être le plus opaque possible et à transgresser les règles de la concurrence en instaurant des monopoles pour dégager davantage de profits.

La liberté

L'homme est un être libre qui doit user de sa liberté par l'action. Il lui faut dominer la nature pour pouvoir satisfaire de manière toujours plus complète ses besoins. Ceux-ci augmentent en nombre et en intensité à mesure qu'il se civilise davantage, ce qui représente pour lui un progrès puisque c'est l'une des conséquences de sa liberté. Il se procure cette satisfaction en créant des utilités par l'emploi de forces naturelles. Le propre du libéralisme est, en tout lieu et en toute occasion, de défendre les libertés individuelles et les initiatives privées.

L'égalité

Tous les hommes doivent être égaux devant la loi. Cette condition est indispensable pour que l'activité économique constitue leur activité principale. Elle conduit à l'élimination des inégalités provenant de l'hérédité, de la naissance, de la fonction ou du statut. L'égalité doit être basée sur le rôle rempli par chacun dans la société, ce qui signifie qu'il existe des inégalités justes, par exemple celles dues au travail, au talent, à l'effort, à l'innovation, sources d'avancées bénéfiques à tous. De ce fait, des inégalités « raisonnables » peuvent être considérées comme un aiguillon : quand des hommes voient que certains de leurs homologues bénéficient d'un niveau de vie supérieur au leur, ils sont amenés à produire les efforts nécessaires pour parvenir au même résultat : l'inégalité est indispensable comme moteur de la production, donc de la croissance. Égalité ne veut pas dire égalitarisme, qui présente l'inconvénient d'entraîner un nivellement par le bas et peut aller jusqu'à être un handicap pour parvenir à l'égalité.

L'intérêt individuel

La place privilégiée réservée à l'homme dans la nature constitue l'élément de base du libéralisme. Les premiers libéraux ont tous insisté sur le rôle que joue l'homme dans la société, grâce à son esprit créatif qui est illimité. Ainsi, Turgot estime que « tout homme connaît mieux son propre intérêt qu'un autre homme à qui cet intérêt est entièrement indifférent ». L'affirmation de David Hume selon laquelle

c'est par l'intérêt et non par la réglementation et le contrôle qu'il faut gouverner les hommes résume le principe de l'intérêt individuel. Adam Smith, le philosophe moraliste, père de l'économie politique classique libérale, développe dans son ouvrage fondateur, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, en 1776, cet argument. Le comportement de l'homme s'explique par l'envie, la « sympathie », et l'amène, grâce à la « main invisible », à faire en sorte que son propre intérêt améliore le bien-être collectif de la société.

Le libéralisme permet à chaque individu de s'affirmer au sein de la société. L'énergie individuelle est la source de la vie et du développement d'un peuple. Par exemple, le goût du travail est une motivation essentielle du libéralisme et il faut, à tout prix, comme l'a permis la Révolution de 1789¹, empêcher la restriction de la liberté du travail. Non seulement le travail permet de mesurer la valeur de toutes les marchandises, mais il est surtout à l'origine du capital. Incité à travailler plus pour améliorer les conditions de son existence, chaque individu a la chance de pouvoir réussir et d'être capable d'épargner afin de percevoir des intérêts qui augmentent encore ses revenus. Or, l'épargne ainsi constituée va être utilisée pour réaliser des investissements qui vont profiter à la collectivité et favoriser la croissance future, alors que la consommation est un acte de destruction puisque les biens antérieurement produits disparaissent.

Cependant, il faut différencier le point de vue économique et le point de vue moral du travail : dans le premier cas, il s'agit d'une contrainte que l'on cherche à minimiser, mais nécessaire pour satisfaire ses besoins et s'enrichir. Dans le second cas, le travail est considéré comme le moyen de développer ses facultés morales et physiques dans son propre intérêt, pour améliorer son bien-être.

L'intérêt individuel doit toujours s'exercer dans le respect des droits d'autrui. C'est aux pouvoirs publics d'assurer la protection des individus contre les empiètements néfastes des plus puissants qu'eux.

1. De même, la Révolution française est à l'origine de la liberté d'opinion, de la liberté d'association, de la liberté syndicale.

Ainsi, de nos jours, le droit a pour mission d'assurer la protection des consommateurs face aux producteurs, des actionnaires minoritaires face aux actionnaires majoritaires, des épargnants traditionnels face aux épargnants initiés...

La responsabilité

Chaque individu doit être responsable de ses choix et de ses actes, c'est-à-dire accepter d'en supporter les conséquences. Il doit être conscient que la vie consiste en une lutte permanente, que toutes les décisions qu'il prend comportent des risques et qu'il doit les assumer : le capitalisme est l'économie du risque. Cependant, c'est l'optimisme, en particulier dans l'avenir, qui doit l'emporter dans le comportement de l'homme. Il ne doit compter ni son temps ni sa peine car il est sûr de lui et de ses prochains.

Liberté, égalité, intérêt individuel, responsabilité ne peuvent être obtenus et mis en œuvre que dans un cadre juridique strictement adéquat dont l'observation doit être assurée par la puissance publique. En particulier, ces principes nécessitent à la fois l'existence du droit de propriété et son respect matérialisé par la libre signature de contrats.

2 ■ Le droit de propriété

Le droit de propriété privée constitue non seulement la condition préalable du capitalisme, mais aussi la pierre angulaire. On peut ainsi citer deux chantres du libéralisme qui ont mis ce principe en exergue. D'abord John Locke¹, philosophe anglais de la fin du XVII^e siècle, pour qui, à côté de la liberté, il s'agit du « droit le plus exclusif de l'individu ». Ensuite, plus près de nous, Friedrich Hayek², philosophe et économiste

1. J. Locke (1632-1704). Il est surtout connu pour ses deux œuvres : *Essai sur la tolérance*, 1667, et *Lettre sur la tolérance*, 1689.

2. F. Hayek (1899-1992). Parmi ses nombreux ouvrages, on peut citer : *The Road of Serfdom*, Londres, Routledge Press (1944), traduction française *La Route de la servitude*, Paris, Librairie de Médicis, 1945 ; *The Constitution of Liberty*, Londres, Routledge and Kegan, 1967, traduction française *La Constitution de la liberté*, Paris, Litec 1994 ; *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres,

autrichien du XX^e siècle, qui va encore plus loin puisqu'il affirme que là où il n'y a pas de propriété, il n'y a pas de justice.

Le droit de propriété doit être instauré afin que tous les membres d'une communauté puissent posséder des biens, en disposer librement et être protégés contre leur usurpation. On peut rappeler, à ce propos, que, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la propriété privée est reconnue comme un droit inaliénable qui protège l'individu de ses prochains tout autant que du pouvoir politique. On peut, ainsi, attribuer à la stricte observation de ce droit le développement de l'immigration aux États-Unis. En outre, la liberté individuelle d'entreprendre ne peut s'exercer que s'il existe la propriété privée des moyens de production. Parallèlement, le droit de propriété emporte le droit de succession.

3 ■ La liberté des contrats

Le droit de propriété, comme tous les autres droits générateurs de libertés, ne peut être exercé que s'il y a liberté des contrats, ce qui permet aux hommes faibles d'être protégés contre l'arbitraire des puissants, par essence brutaux. Une économie concurrentielle ne peut exister qu'avec des engagements contractuels forts et constamment renouvelés. De plus, la signature de contrats fournit le poids nécessaire au respect des autres et à la parole donnée. Si cette dernière est enfreinte ou si les règles prévues par le législateur sont bafouées, des sanctions sévères doivent être appliquées aux contrevenants. Un libéralisme non encadré par un État de droit qui en assure le bon fonctionnement se transforme inéluctablement en anarchie. D'ailleurs, c'est de l'intérêt de tous les acteurs que des contrats règlent *a priori* les opérations économiques car il s'agit de leur sécurité même : l'intégrité de chacun va dans le sens du bien commun et il est à la base de la confiance nécessaire aux relations entre les hommes.

Routledge and Kegan, 1967, traduction française *Essais de philosophie, de science politique et d'économie*, Paris, Les Belles Lettres, 2007 ; *Law, Legislation and Liberty*, Londres, Routledge and Kegan, 3 volumes, 1973, 1976, 1979, traduction française *Droit, législation et liberté*, Paris, PUF, 1980, 1981, 1983.

Cependant, droit de propriété et liberté des contrats ne sont que la conséquence de la volonté des hommes de vivre ensemble en se pliant aux lois naturelles et en défendant leur propre domaine. Ainsi, déjà, Locke expliquait que le progrès social apparaît dès qu'existe un pacte social au sein d'une communauté, ce qui signifie que les droits à la base du libéralisme existent bien avant la constitution d'un quelconque gouvernement civil qui va simplement entériner le pacte social par un contrat social.

La rencontre des principes philosophiques généraux du libéralisme et de sa mise en œuvre juridique ne peut intervenir que dans un système politique où règne la démocratie. En particulier, propriété privée et liberté des contrats sont les sources de l'indépendance économique par rapport au pouvoir politique.

4 ■ La démocratie politique

On peut expliquer les principales raisons pour lesquelles la démocratie, essentiellement parlementaire, et le libéralisme économique vont de pair¹, alors que l'autoritarisme politique engendre la planification économique centralisée, à partir des principaux arguments dont la mise en œuvre permettrait d'éviter bien des dérives du capitalisme avancées par deux des auteurs qui ont le plus écrit sur cette question, ici encore à des époques bien différentes, Alexis de Tocqueville² et Raymond Aron³ :

- la démocratie est le seul système qui permet de tendre, sans cependant jamais y parvenir totalement, vers l'égalité politique des hommes et vers l'égalisation sociale et économique ;

1. Ainsi, il n'est pas étonnant que le milieu du XVII^e siècle en Europe soit marqué à la fois par une plus grande liberté politique et une plus grande liberté économique.

2. A. de Tocqueville (1805-1859). Son ouvrage le plus connu est *De la démocratie en Amérique (1835-1840)*, Paris, Flammarion, 2010.

3. R. Aron (1905-1983). Ses principales œuvres sont : *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 1963 ; *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965 ; *Études politiques*, Paris, Gallimard, 1972.

- les principes de la démocratie s'imposent à tous les opérateurs économiques et permettent au libéralisme économique de fonctionner harmonieusement. Inversement, la liberté politique est impossible sans libertés économiques, en particulier sans la liberté d'entreprendre ;
- dans une société qui se veut égalitaire, l'homme cherche à accroître son bien-être. Aussi une société démocratique est-elle à l'origine de l'esprit d'entreprise, le désir de richesse supplantant le désir de gloire. Cependant, Tocqueville estime qu'une telle situation n'est pas sans danger : « La démocratie favorise le goût des jouissances matérielles. Ce goût, s'il devient excessif, dispose bientôt les hommes à croire que tout n'est que matière ; et le matérialisme, à son tour, achève de les entraîner avec une ardeur insensée vers ces mêmes jouissances. Tel est le cercle vicieux dans lequel les nations démocratiques sont poussées. » Il n'en reste pas moins que la démocratie permet aux hommes défavorisés de bénéficier des moyens favorables à la réduction des inégalités, essentiellement grâce à l'existence de contre-pouvoirs. Mais, il faut être conscient qu'il n'y aura jamais égalisation des fortunes, simplement réduction des inégalités les plus importantes ;
- grâce à la démocratie, les règles régissant la société ne relèvent pas de l'arbitraire, mais correspondent à ce que souhaitent véritablement les citoyens ;
- la démocratie est gage de stabilité politique, donc d'ordre, ce qui donne au pouvoir politique la légitimité nécessaire au vote, puis à l'application, des lois indispensables à l'existence du libéralisme économique. En effet, les gouvernants élus par le peuple se doivent de protéger par tous les moyens la liberté de chacun en empêchant l'immixtion de quiconque dans le domaine privé.

En fonction de ces critères, il est possible de trouver des exemples de pays dans lesquels une économie de marché partielle génère un nombre limité de marchés et qui n'acceptent pas le pluralisme politique,